

INNOVATION

LA GRANDE VIE, PHASE II : LA TECHNOLOGIE AU SERVICE DES AÎNÉS

Dans le numéro de septembre 2018 de la revue *Les COOPs d'habitation*, un article était consacré à La Grande Vie, coopérative de solidarité en habitation¹, où résident une soixantaine de personnes âgées de 65 ans et plus. On y parlait des origines de la coopérative, de ses activités et du projet d'une phase 2. Ce projet d'agrandissement a fait du chemin en un an. Et ce chemin, la coopérative située à Sherbrooke a choisi de le parcourir hors des sentiers battus, c'est le moins qu'on puisse dire! En effet, afin d'optimiser l'espace disponible tout en diminuant le coût du loyer pour ses membres, La Grande Vie envisage de mettre à profit des innovations architecturales et technologiques.

RÉPONDRE À L'ÉVOLUTION DES BESOINS

Malgré les services existants, deux constats majeurs se sont imposés aux membres de La Grande Vie. Premièrement, les résidents continuent de vieillir après leur arrivée dans la coopérative et leur autonomie s'en ressent. Deuxièmement, le coût de la vie augmente habituellement plus vite que les revenus des aînés. C'est dans cet esprit que La Grande Vie a décidé d'entreprendre la construction d'une deuxième phase comptant 35 unités avec pour objectif de réduire les coûts du logement et des services pour les membres tout en favorisant l'autonomie à domicile des résidents.

L'agrandissement vise aussi à diversifier l'offre de logements en ajoutant des studios aux appartements existants (des 3½ et des 4½) afin que la coopérative s'adapte aux besoins changeants des aînés. L'âge moyen des résidents est de 80 ans et, pour certains d'entre eux, l'entretien d'un logement de trois ou quatre pièces représente une charge importante. Le déménagement des résidents dans des appartements plus petits et moins encombrés de meubles leur faciliterait la vie en réduisant le temps et l'énergie qu'ils doivent consacrer à l'entretien.

UN PROJET AUDACIEUX ET FUTURISTE

La phase 2 de La Grande Vie consiste à agrandir l'immeuble de la coopérative afin d'ajouter 35 studios économiques comprenant salle de bain et cuisinette. Les studios offriraient des espaces plus petits et moins meublés, nécessitant moins d'entretien. En augmentant le nombre total de locataires de 62 à 97, ce projet permettra également des économies d'échelle pour réduire le coût des services d'alimentation, de sécurité et de loisirs inclus dans leur loyer.

Ce qui distingue particulièrement le projet tel qu'il est envisagé, c'est l'utilisation de la technologie afin d'optimiser l'espace disponible, de simplifier la vie des résidents et de leur permettre de réaliser des économies.

De ces 35 studios, 12 seront équipés de la technologie architecturale Move Home, permettant d'augmenter de 33 % le nombre de logements dans un espace donné tout en apportant des qualités architecturales et environnementales appréciables.

Le concept Move Home est simple : il s'agit d'une plateforme mobile, c'est-à-dire un module qui se déplace, permettant de configurer à son plein potentiel l'espace selon les besoins ou le moment de la journée. La possibilité de déplacer le module permet une grande flexibilité. Par exemple, durant le jour, le module qui comprend la salle de bain et un comptoir de cuisine se positionne pour agrandir l'espace de vie (salon, cuisine, salle à manger). Durant la nuit, ce module glisse sur le plancher pour réduire l'espace de vie et augmenter l'espace de la chambre. Des détecteurs de présence sont intégrés aux modules et aux lits électriques escamotables pour éviter qu'ils entrent en contact avec les utilisateurs².

De façon générale, le module regroupe une cuisine complète et une salle d'eau avec toilette, lavabo et douche. À cela s'ajoute un grand mur d'armoires de rangement intégré devant lequel se déplace le module. Le concept peut aussi inclure du mobilier escamotable, comme une table de salle à manger, un lit et bien plus.

Aussi, les 35 nouveaux logements seront munis d'une plateforme de contrôle IoT (Internet des objets), permettant des économies significatives, notamment en ce qui a trait aux dépenses énergétiques et aux dommages associés aux déversements. Ils comprendront, entre autres, les fonctionnalités suivantes :

- En cas d'absence, fermeture automatique des valves d'eau et détecteurs de fuite d'eau engendrant la fermeture à l'entrée;
- Détection de la présence des occupants et de l'ouverture de la porte ou de la fenêtre;

1. Article disponible sur le site Internet de la CQCH, à : www.cooperativehabitation.coop/publications/.
2. Pour en savoir plus sur le concept Move Home : www.movehomemodule.com.



L'immeuble appartenant à La Grande Vie compte actuellement 54 de logements destinés à des aînés.

- Deux boutons d'urgence afin d'accroître la sécurité des occupants;
- Des prises électriques et interrupteurs intelligents permettant un contrôle à distance;
- Un thermostat intelligent qui facilite la gestion de la température et de l'humidité du logement;
- Une plateforme de gestion des événements qui donnera des alertes au gestionnaire de l'immeuble.

ÂGÉS, MAIS PAS DÉPASSÉS

Il faudra peut-être réviser l'idée reçue selon laquelle les personnes âgées seraient réfractaires à l'innovation et aux nouvelles technologies. Comme sans doute quelques-uns parmi vous, j'avoue m'être demandé : mais comment des personnes âgées de 80 ans en moyenne réagissent-elles à l'idée de vivre dans un environnement aussi technologique? Et bien, on a testé le mythe! En mai dernier, les membres de la coopérative ont pu, en effet, expérimenter le concept de plateforme mobile Move Home lors d'une démonstration « à domicile », à l'aide d'une unité modèle amenée sur le site de La Grande Vie par le fabricant. Selon Guillaume Brien, directeur général de la FCHE, si ce ne sont pas tous les membres qui s'imaginent vivre dans un tel logement nouveau genre, tous ont en revanche adhéré à l'idée et ont montré de l'enthousiasme pour le caractère innovant du concept. Plusieurs membres ont même demandé d'être mis en tête de la liste d'attente pour habiter ces studios. Voilà une idée préconçue au sujet des aînés qui vient de prendre le bord!

DES EFFORTS PROFITABLES ET EXPORTABLES

Pour innover, il faut un soupçon d'ingéniosité, une dose modérée d'audace et, à dire vrai, un peu, parfois encore un peu plus... de persévérance. Cela est particulièrement vrai quand vient le temps de trouver les fonds nécessaires à la concrétisation du bon projet, celui qui atteint les objectifs recherchés malgré les contraintes.

Selon monsieur Yves Perrier, agent de développement pour le GRT Entraide Habitat Estrie, La Grande Vie peut actuellement compter sur l'appui de plusieurs partenaires. Des étapes restent toutefois à franchir afin de finaliser le financement du projet, notamment en ce qui a trait aux coûts d'immobilisation supplémentaires découlant de l'ajout des innovations architecturales et domotiques.

Les efforts et la patience requis pour mener à terme un tel projet sont largement compensés par la mobilisation et la fierté anticipée pour les membres, de même que pour les personnes qui les accompagnent. L'agrandissement de La Grande Vie va non seulement bénéficier aux résidents de la coopérative, mais il constitue en quelque sorte un projet pilote susceptible, éventuellement, de profiter à d'autres coopératives d'habitation pour aînés, de même qu'à d'autres coopératives d'habitation confrontées à des espaces construisibles restreints et qui desservent des clientèles diverses, par exemple des personnes seules, des étudiants, etc.

La Grande Vie 2 représente un bon exemple du potentiel créatif de la formule coopérative. Il démontre également qu'avec l'appui des bonnes ressources (dans ce cas-ci, la direction générale de la coopérative et la Fédération), des personnes âgées, même au-delà de 75 ans, sont en mesure de définir et de mettre en œuvre les solutions correspondant le mieux à leurs besoins. Ça, c'est la grande vie coopérative! ●

